

Paris Foot Week End

le bulletin hebdomadaire de la commission départementale de football



ISSN : 1771 - 4974

FORMATION D'ARBITRE OFFICIEL

Comme chaque saison les commissions de la région parisienne organisent des cours à destination des adhérents qui souhaitent devenir arbitre de football.

Les formations sont dispensées les soirs en semaine et dans quatre comités différents.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à prendre contact avec votre comité.



[Télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org)

- **Les MARDIS à 18h30 au Comité de Seine Saint Denis (à partir du 10/10)**
16 av Paul Eluard – 93000 Bobigny (métro PABLO PICASSO) – 01.48.31.12.59
- **Les MERCREDIS à 18h30 au Comité de Paris (à partir du 18/10)**
35 av de Flandre – 75019 Paris (métro STALINGRAD) – 01.40.35.18.49
- **Les JEUDIS à 18h30 au Comité des Hauts de Seine (à partir du 05/10)**
261 rue des Renouilliers – 92700 Colombes – 01.47.21.52.14
- **Les JEUDIS à 18h30 au Comité du Val de Marne (à partir du 12/10)**
115 av Maurice Thorez – 94200 Ivry (métro PIERRE CURIE) – 01.49.87.08.50

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

35 avenue de Flandre - 75019 Paris Tél. : 01.40.35.18.49 mail : foot@fsgt75.org
Permanence de la Commission football le mardi de 16h à 22h

Sommaire :

<u>INFORMATIONS GENERALES.....</u>	<u>2</u>
<u>SELECTION DEPARTEMENTALE.....</u>	<u>5</u>
<u>COMMISSION DE DISCIPLINE.....</u>	<u>8</u>
<u>COURRIERS DES CLUBS.....</u>	<u>9</u>
<u>JOUEURS SUSPENDUS.....</u>	<u>10</u>
<u>RESULTATS.....</u>	<u>12</u>
<u>UNITES ADMINISTRATIVES.....</u>	<u>13</u>
<u>SUIVI DES CARTONS.....</u>	<u>13</u>
<u>AUTORISATIONS.....</u>	<u>13</u>

INFORMATIONS GENERALES

Présents à la commission football du 04 octobre 2016

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • FABRE Claude • DUCLOS Éric • LOUSTAU Jean-Jacques • MANDOUBIA Parfait | <ul style="list-style-type: none"> • LAVILLE Pascal • LE JOLU Patrick • MASTROJANNI Philippe • NACIMENTO Henri |
|--|--|

Excusé (s) : DE FREITAS José - LAFOND Marcel



PHASE DE BRASSAGE DES COUPES

Nous rappelons aux dirigeants et aux arbitres que durant la phase de brassage de coupes :

**Il n'y a pas de prolongation, ni de tir au but
en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire.**

FEUILLE DE MATCH

Article 19 : Envoi de la feuille de match

L'envoi de la feuille de match à la commission gestionnaire de l'épreuve dans les 48 h 00 qui suivent la rencontre, incombe:

- Au club vainqueur
- Au club recevant en cas de match nul, arrêté ou non joué, quels qu'en soient les motifs.

L'envoi tardif (après 48 h 00) de la feuille de match entraînera 2 unités administratives de pénalité au club fautif.

Dans le cas où la feuille de match ne serait pas parvenue à la Commission gestionnaire le deuxième mardi après la rencontre et sans aucune nouvelle des équipes dans ce délai, le match sera perdu par pénalité aux deux équipes.
(0 point, 0 but Pour, 0 but Contre)

Si l'équipe non responsable de l'expédition de la feuille de match se manifeste par écrit (courrier, fax ou courriel) avant la date limite indiquée sur le bulletin (soit 10 jours maximum après la rencontre), le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.



Article 47 : Unités Administratives (UA)

Les équipes se verront infliger des unités de pénalités administratives pour les infractions suivantes

• Feuille de match incomplète (manque date, signatures, groupe, ...)	1 unité
• Non saisie du résultat sur Internet	2 unités
• Feuille de match hors délai (cachet de la poste faisant foi)	2 unités
• Non présentation d'une ou plusieurs licence(s) lors d'un match ou d'une convocation	2 unités
• Absence non justifiée à convocation	5 unités
• Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (par semaine de retard de paiement)	5 unités
• Retard d'une équipe à un match (hors tolérance)	5 unités
• Demande de rectification d'une FM après l'apposition des signatures	5 unités
• Feuille de match de complaisance	10 unités
• 1er forfait non déclaré	10 unités
• 2ème forfait non déclaré	20 unités

Barème appliqué sur le classement final du championnat

A partir de 10 unités administratives : 1 point de moins

A partir de 20 unités administratives : 2 points de moins

A partir de 30 unités administratives : 3 points de moins

etc...

REGLEMENT

Pour mémoire, les changements les plus importants :

Article 8 : Maillots, brassard, protège-tibias

Le port de protège tibia est obligatoire

Article 13 : Qualification

Chaque joueur doit avoir sa licence et une pièce d'identité (ou une copie de sa pièce d'identité) à chaque rencontre.

Article 43 : Sanctions d'arbitrage

Sortie temporaire pour énervement signifiée par un carton blanc

Pour un même joueur, les deux premiers cartons blanc entraînent une sortie temporaire de 5 minutes, le troisième une exclusion définitive.

Article 43 : Sanctions d'arbitrage

Sortie temporaire pour avertissement, signifié par un carton jaune

Une sanction d'un carton jaune entraînera une sortie temporaire de (10 minutes) sans remplacement.

Suite à deux cartons jaunes sur la même rencontre, cela entraîne une exclusion définitive et le joueur est automatiquement suspendu pour le prochain match officiel effectivement joué de son équipe.



INFORMATION POUR LES DIRIGEANTS

COURRIERS, MAILS

Pour faciliter le travail des bénévoles de la Commission Nous vous demandons de préciser :

- - NOM et PRENOM de l'expéditeur
- - Votre demi-journée de pratique (VENDREDI – DIMANCHE –LUNDI)
- - Groupe de la DEMI-JOURNE (B-C)

**RÉUNION PLÉNIÈRE
DE LA COMMISSION FOOT
MARDI 17 OCTOBRE À 18H30**

FORFAIT GENERAL

Déclaration de forfait général de l'équipe AS COPAINS IDF en championnat du samedi matin groupe B par manque d'effectif.

SELECTION DEPARTEMENTALE

Cette saison la sélection a repris très tôt son activité. Sur la base de l'effectif qui a participé au rassemblement des sélections du mois de juin à Paris, la sélection de Paris participera au tournoi Euromed BPA7, qui regroupera des équipes issues de différents pays méditerranéens.

Euromed BPA7 – 13 au 15 octobre – Marseille (13)

Sous l'appellation de BPA 7 (Balle au Pied Auto-arbitré à 7) s'est développé un concept en pleine expansion, rassemblant aujourd'hui 300 équipes sur Marseille et ses environs, qui se rencontrent en championnat hebdomadaire, sous cette nouvelle forme de compétition qui se veut " éducative "

Il est temps à présent de promouvoir cette activité au niveau national et international, en vue d'en analyser les fondamentaux. Des perspectives de lancement auprès des pays pressentis comme l'Italie, le Portugal, la Palestine, l'Espagne et le Maroc.

Ainsi, au-delà des temps d'initiation et de pratique des 16 équipes, se tiendra parallèlement un grand colloque institutionnel sur les problématiques de lutte contre la violence dans le football et la promotion d'actions alternatives et citoyennes.

Participation -16 équipes : 5 équipes des pays invités (Italie, Palestine, Espagne, Portugal, Slovénie) - 3 sélections départementales FSGT (Paris, Nice, Seine Saint Denis), 8 équipes des Bouches du Rhône (Marseille, Aubagne, Marignane, Mimet...)

Match de préparation - Mardi 26 octobre avec la sélection police de Paris.

Retour sur la rencontre rédigé par Jérôme Delpérié.

Difficile soirée pour notre sélection face à une très bonne équipe de la sélection Ile de France de la Police.

Notre début de match fut largement à notre désavantage , nous fumes privés de ballons et c'est logiquement que notre adversaire ouvrit le score sur un pénalty dès la 6ième minute.

Malgré un léger sursaut de notre part juste après le but où nous avons réussi à jouer par deux fois dans leur camp grâce à nos latéraux qui ont pu centrer devant le but, nous subissons le jeu de mouvement du milieu adversaire et la vitesse de leurs attaquants.

Nous encaissons un autre but à la 17 ième minute puis nous faisons encore une faute grossière dans la surface de réparation à la 22ième, le pénalty atteint le poteau.

Pour ce qui est du reste de la première mi-temps, nous avons toujours autant de mal à nous situer au milieu du terrain, à mettre de la vitesse pour ressortir proprement le ballon de notre camp. Nos adversaires auraient pu largement aggraver le score en concrétisant quatre grosses occasions.

Nous obtenons tout de même une belle occasion à la fin de la mi-temps, mais hélas le score restera de 2 à 0.

Nous profitons de la mi-temps pour bien récupérer des nombreuses courses et d'essayer de corriger le positionnement de notre milieu de terrain.

La reprise du match fut laborieux, nous allons encaisser deux buts très rapidement , d'abord sur un face à face avec notre gardien (50ième) puis, par un très beau mouvement à trois sur le côté gauche de notre défense (55ième).

Malgré ce coup dur pour nos joueurs, ils ne vont pas baisser les bras. Nous allons même faire le jeu dans cette deuxième partie de la seconde mi-temps mais, hélas, nous ne réussissons pas à scorer malgré quelques belles occasions.

Et comme souvent , c'est en contre que nos adversaires vont marquer par deux fois (80ième) et (87ième).

Score final : 6 à 0 pour la sélection Police.

Nous avons pu constater un écart de niveau physique (pas dans le sens engagement), des joueurs adversaires très mobiles, dynamiques, des joueurs prêts physiquement à répéter les efforts.

Il faudrait que nos joueurs travaillent un peu plus physiquement mais cela est compliqué du fait que certains n'ont pas de créneaux d'entraînements.

Au milieu de terrain, malgré un milieu à quatre joueurs, nous avons toujours un décalage dans notre attitude défensive ce qui permettait à l'adversaire de trouver des espaces et des joueurs libres face au jeu.

Malgré l'ampleur du score, la majeure partie des joueurs ont continué à faire des efforts et nous aurions mérité de réduire le score.

Ce fut tout de même un bon match de foot et les joueurs ont apprécié de jouer avec ce genre d'équipe.

Merci à l'ensemble des joueurs, à Parfait pour sa présence et à Vincent pour avoir fait le troisième arbitre.

Nous avons fini la soirée par un petit casse-croûte.



Déplacement à Marseille dans le cadre du tournoi EUROMED du 13 au 15 octobre 2017

Sont retenus et convoqués :

Encadrement : DELPERIE JEROME	AS TITAN
MANDIOUBA PARFAIT	AS MALGACHE
NACIMENTO Henri	FC CANTOU

Joueurs :

AMANAZ AMINE	AS PLUS LOIN
AMRI HOUSSEIN	AS TITAN
ANDRIEU CHRISTOPHE	FC CANTOU
BERNIS MICKAEL	USMT ST MAUR
CASTANEDA TORRES JULIO CESAR	ASC PALMIRA COLOMBIA
CHAFOUK YACINE	USMT ST MAUR
CHELBI LAHCENE	AS PLUS LOIN
DIAZ ARANGO DIEGO	ASC PALMIRA COLOMBIA
FAROUIL MICHAEL	ASC ACCOLADE
FAURE THOMAS	AS ING BANK
FEVE GREGOIRE	AS TITAN
GONZALEZ CRISTIAN	ASC PALMIRA COLOMBIA
HIS YANNICK	ASC ACCOLADE
LADJALI KARIM	AS PLUS LOIN
LINAU JONATHAN	USMT ST MAUR
LOUIS ANTONY	ASC ACCOLADE
MARTINS BENTO	FC CANTOU
REY JULIEN	FCPA
SABRI ABDEL-AZIZ	4MT

Rappel article 40 du règlement :

Tout joueur sélectionné ne répondant pas à une convocation ne pourra en aucun cas participer à un match de son club le jour de sa convocation, sous peine de sanction (voir article 41).

Pour qu'un match de championnat soit remis, il faut que le club ait soit son gardien de but, soit deux joueurs de champ sélectionnés.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Présents : Georges ROCHETEAU - Léonce COLLOT – Daniel AFCHAIN – Gilbert NUIRO – Saïd BASMIH

☐ **Courriers reçus :**

- Feuille de match du 25/09/2017 – lundi soir – Niveau C1 :
BREIZH ILE UNITED – APJ
Dossier en attente
- Match du 22/09/2017 – Vendredi soir – Niveau B
AS LAUMIERE – FC CHOISY LE ROI
Nous n'avons toujours pas reçu le rapport du joueur de l'AS Laumière – Dernier rappel – Dossier en attente.
- Courrier du responsable de la sélection de Paris – Un joueur ne s'est pas présenté à un match de préparation alors qu'il était convoqué et avait donné son accord. Il ne s'est pas excusé et n'a pas donné suite au demande de l'encadrement. - Dossier en attente

DOSSIER N°02

Match du 19/09/17 – Match de préparation Euromed
SELECTION RATP / SELECTION DE PARIS

Après avoir pris connaissance des différents rapports en notre possession,

Et après avoir délibéré, la Commission de première instance :

Inflige 2 matchs fermes de suspension au joueur RODRIGUEZ Juan, licence n°55640962 du club AS ING BANK pour n'avoir pas honoré une convocation de la sélection de Paris du 19 septembre 2017 alors qu'il avait donné son accord, sans s'être excusé et sans avoir répondu à la demande d'explications de l'équipe d'encadrement de la sélection.

C'est une absence injustifiée, la sanction de 2 matchs de suspension est applicable.




La Commission adresse un rappel à l'ordre aux dirigeant du club AS ING BANK pour ne pas s'être inquiété de son joueur et pas avoir prévenu la commission des sélections.

DOSSIER N°01

Match du 20/09/2017 – Vendredi soir - Niveau B
AS LAUMIERE / FC CHOISY LE ROI

Sont convoqués à 19H00 très précises le MARDI 10 octobre 2017 munis de leurs licences :

Pour AS LAUMIERE :

 M. ORKZAI Fadh	licence n°55608492	capitaine
 M. KONTE Moussa	licence n°55621428	joueur
 M BOLY ALSSANE	licence n°55623039	joueur

COURRIERS DES CLUBS

Présents : Pascal LAVILLE

- ◆ **US SEARA DRANCY – M COUTO - (DM – Groupe B)** : Demande la présence d'un délégué sur la rencontre du 1^{er} octobre – DM – Groupe B entre les équipes AP MONTALEGRE et US SEARA DRANCY.
 Nous n'avons pas la possibilité de trouver un délégué dans un délai aussi court. Nous avons transmis la demande au Comité 92 et 93 afin que la rencontre soit couverte par deux arbitres officiels.
- ◆ **AS DE FANCHON - M LAVILLE – (VS – Groupe B)** : Reçu rapport sur la rencontre de championnat du 29/09/2017 avec l'AS LAUMIERE.
 Concernant l'AS LAUMIERE,

 - Joueurs sans protège-tibias
 - Joueurs sans pièce d'identité ou ne souhaitant la donner dans un premier temps.

La commission demande dans les prochains matchs de championnat et de coupe d'appliquer le règlement :

 - Article 8 : Maillots, Brassard, Protège-tibias
 - Article 13 : Qualification
- ◆ **CS SALVADOR ALLENDE – M MELO - (VS – Groupe B)** : Votre rencontre du 29/09/17 avec l'équipe AS SANTUARIO TULUA est reportée en raison de l'arrêté préfectoral de fermeture de l'installation.
 Nous reprogrammerons votre rencontres sur une journée de match remis dès que les deux équipes seront disponibles.
- ◆ **LA OLD FIRM FC – M BOUSSION - (VS – Groupe C)** : Votre rencontre du 29/09/17 avec l'équipe DEPORTIVO LEONARDO est reportée à une date ultérieure suite à l'arrêt de la rencontre en raison des intempéries (terrain impraticable et orage avec éclairs).
 Nous reprogrammerons votre rencontres sur une journée de match remis dès que les deux équipes seront disponibles.
- ◆ **CLUB UNI DU LUNDI – M ALLAIN - (LS – Groupe C)** : Transmis à la commission football du Comité 93 qui gère votre groupe de championnat.
 Sachez que c'est à l'équipe qui remporte le match, d'envoyer la feuille de match et de saisir le score sur le site. En cas de match nul, c'est au club recevant qu'incombe ces responsabilités.
 Les codes de saisi des scores vous ont été adressés par mail.

JOUEURS SUSPENDUS

RESULTATS

VS GROUPE B - Journée n°2 - vendredi 29 septembre 2017

Scores			Observations
AS ENTRAIDE	AC TRABZON	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur
AS DE FANCHON	AS LAUMIERE	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur
AS SANTUARIO-TULUA	CS SALVADOR ALLENDE	Reporté	Match arrêté suite Arrêté Préfectoral (Orage avec éclairs)
FC CHOISY LE ROI VS	AS TURK	Litige	Joueur non licencié d AS TURK a participé à la rencontre

VS GROUPE C - Journée n°1 - vendredi 22 septembre 2017

Scores			Observations
AJ LA NOUE A	DEPORTIVO LEONARDO	3 - 3	
LA OLD FIRM FC	RED DEVILS FC	1 - 2	

VS GROUPE C - Journée n°2 - vendredi 29 septembre 2017

Scores			Observations
INTER BAGATELLE	AJ LA NOUE A	1 - 6	
DEPORTIVO LEONARDO	LA OLD FIRM FC	Reporté	Match arrêté à la 60ème minute suite à de violents orages
LE BORUSSIA DES POTOS	ST BERNARD	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Recevant
RED DEVILS FC	OASIS 18	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Recevant
PARAGUAY	RAFALE SC	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Recevant

DM GROUPE B - Journée n°1 - dimanche 01 octobre 2017

Scores			Observations
FC HAJDUK VELJKO B	USMT RIVES NORD	2 - 0	
AOP BEZONS	ACAF FRANCE FOOTBALL	7 - 4	
AP MONTALEGRE	US SEARA DRANCY	FNP	Sans nouvelles le 10/10/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Recevant
JSC	FC PARIS 7	1 - 0	
FC SOLVEIRA A	AS PP XV A	1 - 5	

LS GROUPE B - Journée n°1 - lundi 25 septembre 2017

Scores			Observations
SPARTAK RETROGRAD	AS QUINZE FC	2 - 1	
AS CANAL PLUS	INTERNATIONALE IDF FC	1 - 2	
ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	AS TITANS	2 - 2	
ASPTT AC VICTOR HUGO B	CLUB DEFENSE BALARD-A	1 - 1	

UNITES ADMINISTRATIVES

Équipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS TURK	VS - GROUPE B	29/09/2017	Non présentation de licence (2 UA)	2
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	29/09/2017	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	2
INTER BAGATELLE	VS - GROUPE C	29/09/2017	Feuille de match incomplète (1 UA)	1

SUIVI DES CARTONS

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
75	LS	Chpt	B	25/09/2017	BOUTOLLEAU MORGAN	55562102	SPARTAK RETROGRAD	B	0
75	LS	Chpt	B	25/09/2017	BOIVIN JOHAN	385682	SPARTAK RETROGRAD	J	1
75	LS	Chpt	B	25/09/2017	DE LAUNOY ALAN	55559917	AS QUINZE FC	J	1
75	LS	Chpt	B	25/09/2017	COELHO FABIAN	55584358	AS QUINZE FC	B	0
75	VS	Chpt	B	29/09/2017	HAMDANI HICHAM	448421	FC CHOISY LE ROI VS	R	3

AUTORISATIONS

NOMS	CLUB D'APPARTENANCE	AUTORISE	N°LICENCE	A DATER DU
CORMORECHE MATTHIEU	LE TOUT PUISSANT MOUGINS FC	MAZARS	55612341	03/10/2017